



Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - secretariat-direction@mrap.fr

Monsieur le Président de la FIFA
Fédération Internationale de Football Association
FIFA-Strasse 20
P.O. Box 8044 Zurich
Suisse

Objet : Situation des mineurs non accompagnés et licences sportives

MR le PRESIDENT,

Le sport est reconnu par tous en tant que facteur d'insertion et d'intégration sociale. Le football attire de très nombreux jeunes et tient une place essentielle dans la vie sociale.

Nous venons d'être interpellés par le cas de mineurs isolés guinéens qui ont rejoint un club amateur local du Valenciennois et qui voient leur licence bloquée par vos services et cela au regret des responsables du club.

En effet, depuis le début de la saison 2025-2026, les nouvelles licences des MNA (mineurs non accompagnés) seraient systématiquement rejetées sous prétexte d'éviter les éventuels abus de clubs professionnels, mettant ainsi un terme à l'accord signé avec la FFF en 2024.

La légitime volonté de combattre les éventuels abus de certains clubs professionnels ne devrait-elle pas être dirigée vers ces clubs et non aboutir à la pénalisation des jeunes MNA, lesquels sont régulièrement pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) conformément aux engagements internationaux de notre pays ?

Cette situation empêche ces jeunes de pratiquer leur passion, de rencontrer d'autres jeunes de leur âge, leur ôtant ainsi une occasion de s'intégrer dans la société française.

Cette mesure ne concerne pas les MNA qui avaient déjà une licence l'an passé et qui ont pu la renouveler sans problème cette saison. Cela signifierait-il qu'ils ne seraient pas exposés aux mêmes risques ?

Ce traitement potentiellement discriminatoire est totalement injuste pour les intéressés et est néfaste pour les clubs ainsi que pour la pratique sportive en général.

Nous vous demandons de revenir sur cette décision qui met à l'écart des terrains de foot des jeunes dont l'unique prétention est de s'adonner à leur passion sans volonté particulière de se lancer dans une carrière professionnelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de nos salutations respectueuses

Pour le MRAP,

François Sauterey
Représentant légal et coprésident

Anne Feray
Coprésidente

Kaltoum Gachi
Coprésidente





Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - secretariat-direction@mrap.fr

President of FIFA
FIFA-Strasse 20
P.O. Box 8044
Zurich
Switzerland

Subject: Situation of Unaccompanied Minors and Football Licenses

Mr. President,

Sport is widely recognized as a factor of social inclusion and integration. Football attracts a very large number of young people and holds an essential place in social life.

We have recently been alerted to the case of isolated Guinean minors who joined an amateur local club in the Valenciennois area and whose licenses have been blocked by your services, much to the regret of the club officials.

Indeed, since the beginning of the 2025-2026 season, new licenses for unaccompanied minors (MNA) have reportedly been systematically rejected under the pretext of avoiding potential abuses by professional clubs, thus terminating the agreement signed with the FFF in 2024.

Should the legitimate desire to prevent potential abuses by certain professional clubs not be directed at these clubs, rather than resulting in the penalization of young MNAs, who are regularly cared for by the Child Welfare Services (ASE) in accordance with our country's international commitments?

This situation prevents these young people from practicing their passion and meeting other young people their age, thus depriving them of an opportunity to integrate into French society.

This measure does not concern MNAs who already had a license last year and were able to renew it without issue this season. Does this mean that they would not be exposed to the same risks?

This potentially discriminatory treatment is entirely unfair to those concerned and is detrimental to clubs as well as to the practice of sport in general.

We ask you to reconsider this decision, which excludes young people from football fields, whose sole ambition is to pursue their passion without any particular intention of embarking on a professional career.

Please accept, Mr. President, the expression of our respectful salutations.

For the MRAP,

The Co-Presidents:

François Sauterey
Co-president and legal representative

Anne Feray
Co-president

Kaltoum Gachi
Co-president

